

Ville de Rouen
Délégation de service public du cinéma de la rue de la république

Rapport d'activités 2011
(du 1^{er} septembre au 31 décembre)

Rappel de la procédure de DSP

Par délibération du 25 septembre 2009, le Conseil Municipal a adopté le principe d'une délégation de service public pour l'exploitation du cinéma de la Rue de la République, appelé depuis OMNIA REPUBLIQUE, après avoir préalablement consulté, pour avis, la Commission Consultative des services publics locaux le 16 septembre 2009. Pour mémoire, la CCSPL a prononcé à l'unanimité un avis favorable au lancement d'une DSP portant sur un cinéma d'art et essai.

Un appel à candidature a été publié le 13 novembre 2009 et la procédure de sélection s'est ensuite déroulée au cours du 1^{er} semestre 2010.

Les critères du choix étaient les suivants :

- adéquation avec les exigences de la Ville relatives à la qualité du service public
- qualité économique de l'offre
- qualité de la proposition concernant les travaux à réaliser et le dispositif mis en place pour permettre la poursuite de l'activité durant le chantier.

A l'issue des négociations, il est apparu qu'en termes d'offre culturelle, d'offre économique et de qualité architecturale, de pertinence du compte d'exploitation prévisionnel, de compréhension des obligations de service public et de niveau des tarifs proposés, l'offre de la société NOE CINEMAS était la mieux adaptée. C'est le Conseil Municipal du 21 mai 2010 qui a officiellement attribué la DSP à cette société.

Le contrat de Délégation de Service Public a finalement été signé le 8 juillet 2010 avec la société NOE CINEMAS et la réouverture au public a été effective le 1^{er} septembre 2010. La durée du contrat a été fixée à 15 ans.

Rappel exercice 2010

Sur les 4 mois d'exploitation réalisés sur l'année 2010 (du 1^{er} septembre au 31 décembre), l'Omnia République a accueilli 35 123 spectateurs payants et 1 661 entrées gratuites pour une recette totale de 178 307,50 € et un prix moyen de 5,08 € par spectateur et par ticket vendu.

La fréquentation par mois a été la suivante (hors gratuits) : 3 868 en septembre, 8 661 en octobre, 12 925 en novembre et 9 669 en décembre.

Un total de 157 films a été projeté dont 71 long-métrages en exclusivité. Parmi eux, 73 étaient classés « Art et Essai », 15 labellisés « Recherche », 24 labellisés « Jeune Public » et 31 labellisés « Répertoire » soit un exercice 2010 comportant 91 % de programmation Art et Essai.

Le nombre de films projetés par semaine a été de 25 en moyenne (contre 20 exigés dans le cahier des charges) avec une moyenne de séances de 235 par semaine (contre 190 demandées au cahier des charges).

Comme le montre la programmation mois par mois et notamment le rappel des séances scolaires, des soirées spéciales, des avant-premières, des accueils de personnalités du cinéma et des manifestations exceptionnelles, l'Omnia République s'était en quelques semaines intégré à la vie culturelle rouennaise remplissant ainsi un aspect essentiel du cahier des charges.

L'Omnia République avait donc réussi son intégration dans le milieu culturel rouennais après quelques mois d'existence en tissant des liens pérennes avec tous les acteurs culturels locaux et notamment les établissements culturels municipaux qui trouvent en cet établissement un partenaire dynamique force de propositions.

Exercice 2011

Cette intégration dans la vie culturelle rouennaise s'est accentuée en 2011 avec la mise en place de nouvelles actions comme par exemple l'opération « Opéra et cinéma » en partenariat avec l'Opéra de Rouen Haute-Normandie. L'Omnia a également resserré ses liens avec la ville en accueillant notamment la Journée des cadres de la Ville de Rouen à la fin de l'année 2011 et en proposant des billets à tarifs réduits aux agents municipaux par le biais du COSC.

De la même façon, l'établissement a participé à diverses manifestations comme le Festival Télérama ou la Fête du Cinéma au niveau national et comme la « Carte Culture » ou l'opération « Tous au cinéma » au niveau local.

Sur l'année 2011 (du 1^{er} janvier au 31 décembre), l'Omnia République a accueilli un total de 124 879 spectateurs dont 5 597 entrées gratuites pour une recette totale de 606 334,4 € et un prix moyen de 5,08 € par spectateur et par ticket vendu, équivalent à celui de l'année dernière.

La fréquentation par trimestre a été la suivante (hors gratuits) :

- 36.435 spectateurs au 1^{er} trimestre,
14.160 en janvier, 13.029 en février, 9.246 en mars
- 21.413 au 2^{ème} trimestre,
5.088 en avril, 8.457 en mai, 7.868 en juin
- 26.504 au 3^{ème} trimestre
10.017 en juillet, 8.192 en août, 8.295 en septembre
- 34.369 au 4^{ème} trimestre.
12.523 en octobre, 11.787 en novembre et 10.059 en décembre.

Rapportée sur une année, la fréquentation 2010 a été de 105 000 spectateurs. La progression de la fréquentation de 2011 (124 879) est donc d'environ 20 %.

Par famille de tarifs, il est à noter que 35 337 spectateurs ont bénéficié d'un tarif jeune moins de 26 ans à 3,90 € (29,6 %) et 22 669 d'un tarif réduit à 6,50 € (19 %). Le programme Omni'cycles (film de répertoire, reprises...) a attiré 5 658 spectateurs à 5,00 € (4,7 %) et le dispositif spécial scolaire 2 730 écoliers à 2,50 € (2,3 %).

En 2011, 224 animations diverses ont été organisées par l'établissement, dont 68 avant-premières.

Au total, 396 films ont été projetés à l'Omnia dont 221 long-métrages en exclusivité. Parmi eux, 387 étaient classés « Art et Essai », dont 37 labellisés « Recherche », 41 labellisés « Jeune Public » et 89 labellisés « Répertoire » soit un exercice 2011 comportant 98 % de programmation Art et Essai. Les succès publics les plus importants sont « Le discours d'un roi » (6.014 entrées), « The Artist » (4.782), « Minuit à Paris » (3.457), « Polisse » (3 240), « Une séparation » (3.346) et « Angèle et Tony » (3.049).

Le nombre de films projetés par semaine est de 21 en moyenne (contre 20 exigés dans le cahier des charges) avec une moyenne de séances de 210 par semaine (contre 190 demandées au cahier des charges).

L'analyse des comptes de l'Omnia du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 et du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 laisse apparaître un résultat net comptable de respectivement – 242 308 € puis de – 162 878 €. Ce déficit est couvert par la société mère Noe Cinémas.

Perspectives 2012

Au début de l'été 2012 (1^{ère} quinzaine de juillet), la totalité des salles a été numérisée permettant ainsi à l'Omnia d'être à la pointe des technologies utilisées dorénavant dans le monde entier. La numérisation facilite la gestion des projections et réduit les coûts de transport notamment. Elle était de toute manière devenue incontournable car les 2 systèmes ne cohabiteront plus que quelques mois encore, c'est-à-dire que bientôt il ne sera plus possible de diffuser des films récents sur bobines car elles ne seront plus fabriquées. La numérisation des 7 salles représente un coût total de 233 700 € TTC.

Le contexte concurrentiel rouennais reste toujours aussi exacerbé à Rouen, de par la présence forte des 2 grands groupes que sont UGC et Gaumont qui se livrent sur notre territoire une concurrence très élevée.

Cette concurrence prend cependant une nouvelle forme qui concerne directement l'Omnia. En effet, les grands circuits commerciaux se positionnent désormais systématiquement sur certains films Art & Essai « porteurs », ce qui, mathématiquement, réduit les recettes traditionnelles des « petits » cinémas. Ceux-ci arrivaient jusqu'alors à financer la programmation de films plus pointus avec des films « grand public » du type « Le Havre », « Melancholia », « The Tree of life », « Une Séparation », « L'exercice de l'Etat » ou encore « True Grit ». Ce nouveau développement fait régulièrement l'objet d'alertes auprès de la médiatrice du cinéma au CNC qui s'est saisie de ce dossier. Même si un distributeur est à ce jour totalement libre de donner son film à qui il veut, la problématique est nationale et interroge l'ensemble des professionnels du cinéma.

L'OMNIA a par ailleurs obtenu l'ensemble des labels existants, le label Europa Cinéma en janvier 2012 et les 4 labels « Art et Essai » en juin 2012.

En ce qui concerne plus précisément Le Melville, celui-ci réalise toujours environ 40 000 entrées par an mais a perdu en juillet 2012 son label Art et Essai et ne peut à ce titre bénéficier des différents soutiens qu'il implique.